

INFORMATIONS INTERNAT CLASSES PREPARATOIRES

L'internat du Lycée Clemenceau dispose de 177 places. Nous accueillons environ 950 étudiantes et étudiants chaque année. 99 places sont réservées aux étudiant.es de 1^{ère} année de Classes Préparatoires. 78 places sont prévues pour les étudiant.es de 2^{ème} année.

L'internat est ouvert les week-ends. Il est fermé lors des vacances scolaires et lors de certains week-ends prolongés par un jour férié.

Le service de restauration n'est pas assuré du samedi midi au dimanche soir.

A défaut d'être interne, les étudiantes et étudiants peuvent être admis.es en qualité d'interne externé.es (= tous les repas sont pris au lycée, mais l'hébergement est extérieur). Un cahier des adresses d'offres de logements est consultable à la loge du lycée à partir de la mi-juin. Des offres de logements sont recensées sur le site Lokaviz, qui dépend du CROUS. www.lokaviz.fr

Demande, admission et inscription :

Les candidats à l'internat doivent effectuer leur demande sur Parcoursup en même temps que la demande d'admission en classe préparatoire. Les candidats dans une situation sociale ou médicale particulière sont invités à adresser une lettre avec pièces justificatives au lycée, en précisant sur l'enveloppe la mention : « demande d'admission à l'internat ».

Les demandes seront classées selon un calcul qui privilégie le quotient familial corrigé d'autres facteurs tels que l'origine géographique (les étudiants de l'académie de Nantes bénéficient d'un bonus), l'âge et les résultats scolaires.

Lors de l'inscription, les élèves admis à l'internat devront impérativement fournir une photocopie de l'avis d'imposition 2017 (revenus de 2016) pour justifier des ressources de la famille. Pour les candidats étrangers ou dont les parents ne paient pas d'impôts en France en raison de leur domiciliation, il sera exigé toutes pièces permettant le calcul du quotient familial. **Toute fausse déclaration annulera automatiquement l'admission à l'internat.**

Pour les étudiants ne résidant pas dans l'académie de Nantes ou dans les départements périphériques, l'inscription à l'internat est subordonnée à la communication des coordonnées d'un correspondant local susceptible de les accueillir si nécessaire.

Vie à l'internat :

L'hébergement se fait en chambre double. *Les chambres se visitent pendant les Portes-Ouvertes uniquement.* Elles sont équipées d'un bureau, d'un accès Internet, d'un cabinet de toilette et de placards. Les lits sont en mezzanine. Les internes peuvent accéder à leur chambre dans la journée.

Deux salles sont ouvertes en continu pour le travail en groupe. En journée, quelques salles de travail sont également réservées pour les étudiants des classes préparatoires, au CDI.

Les étudiants peuvent se détendre dans les salles du foyer équipées de billards, baby-foot et piano ainsi que grâce à quelques équipements sportifs dans la cour du lycée. Le Jardin des plantes est situé en face du lycée. Des activités en soirée (ponctuelles ou sous forme d'ateliers) peuvent être proposées par les internes ou les assistant.es d'éducation, sous réserve de l'accord du Proviseur.

Encadrement :

Des étudiant.es de 2ème année assurent un rôle de délégué.es référent.es de dortoir. Ils peuvent être pour les internes des interlocuteurs de confiance, relais auprès des personnels d'éducation. Les Conseillers Principaux d'Éducation assurent une présence quotidienne à la vie scolaire dès 7h le matin et jusqu'à après le dîner afin d'accompagner les élèves dans leur vie d'étudiant. L'infirmière du lycée assure une astreinte trois soirs par semaine. Un veilleur est présent toutes les nuits en semaine. Un personnel encadrant est d'astreinte chaque soir et chaque week-end.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur s'applique bien évidemment aux élèves internes. Les infractions au règlement intérieur feront l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Horaires et fonctionnement :

Les repas se prennent au self :

- petit déjeuner de 7h15 à 7h45
- déjeuner de 11h25 à 13h15
- dîner de 18h40 à 19h15.

Les internes qui souhaitent rester le week-end doivent s'inscrire le jeudi au plus tard. Pour les autres, l'internat ouvre le dimanche soir à 19h et est accessible jusqu'à 23h. L'accès au restaurant scolaire ainsi qu'à l'établissement est contrôlé par un badge qui sera remis à la rentrée.

Accueil à la rentrée :

Le dimanche 2 septembre 2018 de 15H à 18H (repas du soir non assuré)

Accueil et parking dans la grande cour, rue Stanislas Baudry.

Réunion d'accueil à 18H30.

Équipement à fournir par les internes :

- .. Draps pour un lit d'une personne (90 x 190)
- .. Une couverture (couette et housse de couette conseillées)
- .. un oreiller et sa taie
- .. Un protège matelas (obligatoire)

Le lycée ne se charge pas de l'entretien du linge, il appartient à l'étudiant.e de le faire.

Ne pas oublier dans les effets personnels :

- .. Une paire de pantoufles ou tongs pour les sanitaires
- .. Une blouse de coton (pour les étudiants des filières scientifiques ayant des travaux pratiques).

Pour des raisons de sécurité, les tissus synthétiques sont interdits